

CAFÉ



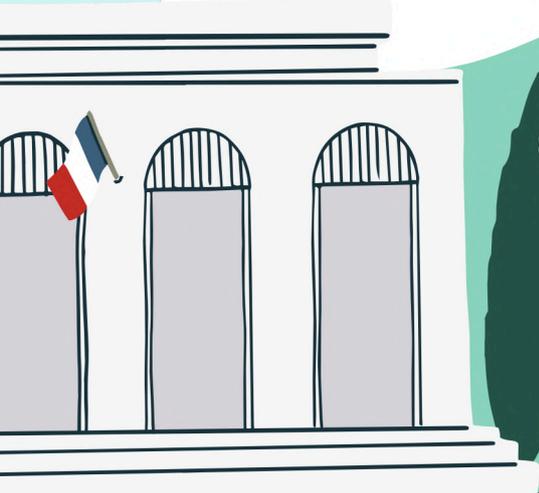
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



**Parrains
Par Mille**
GroupesOS



MUSÉE



NOTRE MANIFESTE

Nous participons tous au monde dans lequel nous vivons, parfois sans en avoir conscience, parfois en sachant bien que ce monde nous appartient, qu'il ne tient qu'à nous de saisir notre chance et d'agir.

Mais si nous habitons un même quartier, si nous partageons un pays ou même une planète, **nos réalités sont pourtant bien différentes et elles influencent notre perception du présent et des futurs possibles.**

En grandissant, notre regard se tourne vers nos parents et les adultes qui nous entourent. Le reflet qu'ils nous renvoient imprègne nos vies, façonne nos aspirations et dessine le contour de nos rêves.

Dans bien des sociétés, y compris la nôtre, des familles cherchent une personne ressource pour leurs enfants ; un parrain, une marraine, voire un mentor. Il ou elle représente un autre adulte aux yeux de leur enfant, qui grâce à la variété de ses expériences, l'accompagne vers l'avenir avec plus de confiance et de soutien, que ce soit pour une année ou pour toute une vie.

La force vitale d'une société plus unie et solidaire réside notamment dans la rencontre de ces enfants et ces jeunes avec des femmes et des hommes devenus pour eux des référents. C'est l'essence même de l'action de PPM : **créer des relations qui réparent et renforcent le lien social.**

Parce que les enfants et les jeunes, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, sont confrontés à l'adversité du monde et souhaitent malgré tout y accomplir de grandes choses. Parce que les bénévoles, sélectionnés avec soin et rigueur par PPM, s'enrichissent de cette connexion bienveillante et transmettent leurs talents uniques. **Pour que chacun, chacune, puisse s'élever vers des horizons plus vastes et grandir mieux.**

Par leur engagement quotidien, les équipes de PPM donnent vie à cette multitude d'actions sur le terrain et continuent d'être reconnues par les organisations éducatives, les familles et tous leurs partenaires. En témoigne leur fidélité accordée depuis 34 ans.

Oui, la société française, dans toute sa diversité, porte en elle une jeunesse qui n'aspire qu'au respect et à la confiance. **Pour ces enfants et ces jeunes, le parrainage et le mentorat** proposés par PPM deviennent des **guides essentiels**. Ces activités partagées, ces expériences qui ont du sens, ces moments suspendus, sont une vraie source d'inspiration sur les chemins de vie des jeunes comme des bénévoles.

Au coin de la rue, dans nos quartiers, nos voisinages ou nos maisons, les liens recréés se rejoignent et se renforcent.

Et ce sont ces petits riens qui font les grandes histoires.





Parrainage et mentorat de proximité sont les piliers reconnus d'une même nécessité, désormais identifiée par la loi du 7 février 2022 : le fait d'accompagner enfants et jeunes dans la co-construction de leur devenir en ajoutant à ces parcours de vie les atouts de présences bienveillantes, solidaires, créatives, est, plus que jamais, une priorité dans un monde complexe.

C'est ainsi que les antennes PPM portent, enrichissent, nourrissent de nombreux projets liés à des enjeux sociétaux majeurs, en phase avec les valeurs défendues par le Groupe SOS. La qualité de l'accompagnement est explorée en permanence par chaque antenne sur le territoire national à travers interactions, initiatives, communication et coordination. Parrains, marraines, mentors, soutenus par l'engagement des équipes PPM sur le terrain, trouvent dans la dynamique de PPM matière à réflexion et à accompagnement. Amenés à renforcer l'efficacité de leurs actions généreuses, ces formidables bénévoles se retrouvent au sein d'un réseau sans cesse élargi, sous le signe du partage et de l'engagement. Qu'ils soient ici vivement remerciés.

Christine ESCHENBRENNER, Présidente

QUI SOMMES-NOUS ?

Parrains Par Mille (PPM) est une association loi 1901 de parrainage et de mentorat de proximité en France. Depuis 1990, nos équipes permettent à des enfants, des adolescents et des jeunes adultes fragilisés par leur contexte social, culturel ou familial de rencontrer un bénévole habitant près de chez eux et souhaitant donner un peu de son temps pour les aider à se construire et à révéler leur plein potentiel.

Au sein des différentes antennes PPM réparties sur le territoire national, nos équipes œuvrent au quotidien pour que chaque enfant ou jeune qui en fait la demande puisse rencontrer un parrain-marraine ou un mentor pour découvrir le monde, s'ouvrir aux autres et renforcer ses compétences psychosociales.

Référence en matière de parrainage de proximité auprès de la CNAF et de la DGCS, Parrains Par Mille est également membre du Collectif Mentorat et co-fondateur du collectif Tous Parrains!

En 2009, Parrains Par Mille a rejoint le Groupe SOS, acteur leader de entrepreneuriat social en Europe.

NOS PUBLICS

Protection de l'enfance

- **Enfants et jeunes de 3 à 21 ans** bénéficiant d'une mesure éducative ou de placement, dont des MNA (mineurs non accompagnés)
- **Jeunes de 18 à 25 ans sortant des dispositifs**

Jeunes aidants

Enfants et jeunes adultes aidant un proche de manière régulière (parent, frère, sœur, grand-parent, ami...)

Prévention

Enfants de 3 à 25 ans issus de familles isolées (majoritairement monoparentales)

Handicap

Enfants et jeunes de 6 à 25 ans présentant des besoins spécifiques (hors nursing)



LE PARRAINAGE PPM

Création d'un lien de confiance et partage d'activités pour aider un enfant ou un jeune à renforcer son capital social et culturel

Le **parrainage PPM** repose sur des rencontres régulières entre un enfant ou un jeune isolé et un bénévole souhaitant donner un peu de son temps pour l'aider à grandir plus sereinement.

À partir de leurs aspirations et centres d'intérêt communs, les bénévoles partagent avec leur filleul des **sorties et activités culturelles, de loisirs ou liées à leur insertion socio-professionnelle** pour les aider à **s'ouvrir au monde** et à **prendre confiance en leurs capacités**. Les binômes créent le parrainage qui leur ressemble et construisent progressivement un **lien de confiance durable**.

EN BREF

- Filleuls de 3 à 25 ans*
- Engagement d'1 an minimum
- 1 à 2 sorties / mois
- 100 % en présentiel

*L'âge des filleul varie en fonction des publics couverts par l'antenne et de ses partenaires locaux

BIENFAITS DU PARRAINAGE

Rupture de l'isolement

89 % des professionnels de la protection de l'enfance pensent que le parrainage contribue au développement du **capital social** des filleuls

Bien-être & épanouissement

96 % des filleuls affirment que le parrainage leur a permis de découvrir de **nouvelles activités**

Sentiment d'être soutenu au quotidien

85 % des filleuls estiment qu'ils peuvent compter sur leur parrain-marraine

Amélioration de la maîtrise du Français

77 % des filleuls déclarent enrichir leur vocabulaire grâce à leur parrain-marraine

Développement des compétences psychosociales

88 % des bénévoles affirment expliquer les **codes propres à des situations précises de la vie quotidienne** à leur filleul

Confiance en soi

93 % des professionnels considèrent que le parrainage contribue fortement à améliorer la **confiance en soi** des filleuls

Passage facilité à la vie d'adulte

88 % des filleuls bénéficient de **conseils sur les métiers, le monde du travail et leur avenir professionnel** par leur parrain-marraine

Enrichissement des pratiques culturelles

Pratiques culturelles	Filleuls PPM	Moyenne des Français*
Au moins un spectacle au cours des 12 derniers mois	64 %	55 %
Au moins une visite de site culturel au cours des 12 derniers mois	72 %	53 %
Au moins un livre lu au cours des 12 derniers mois	84 %	87 %

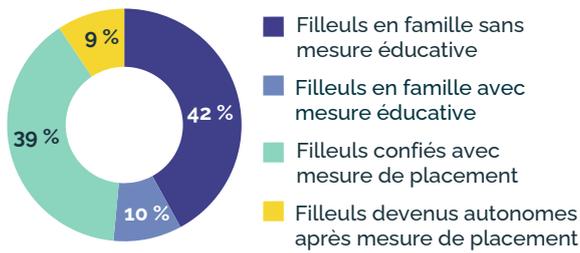
*Sources : INSEE 2015, IPSOS / CNL 2021



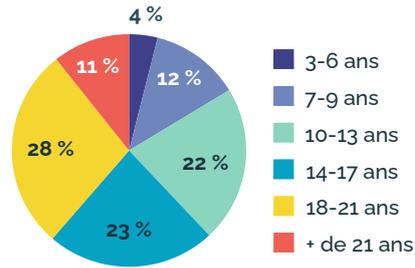
Source : étude d'impact social 2022 réalisée par Parrains Par Mille avec le cabinet spécialisé dans les études d'impact social KOREIS

PROFILS DES FILLEULS

Environnement des filleuls



Âge

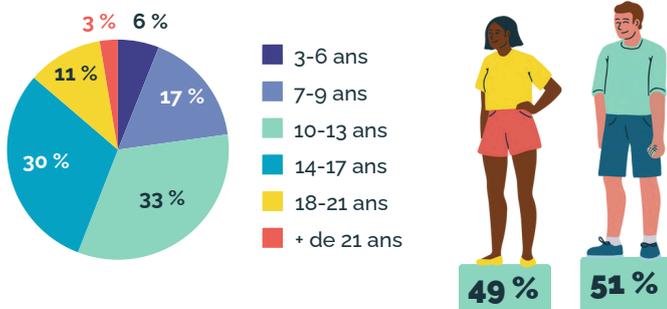


Genre



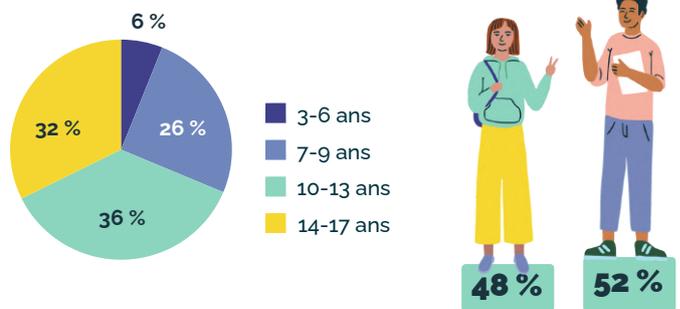
Âge moyen = 15 ans

42 % de filleuls vivant en famille sans mesure éducative*

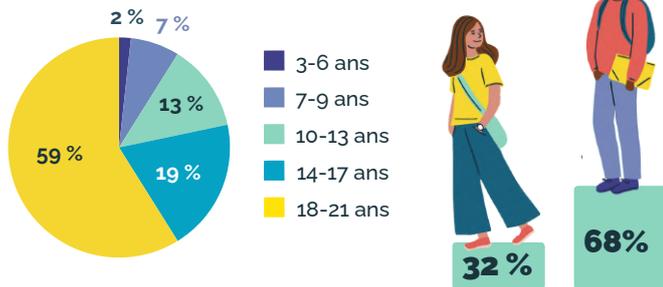


*dont 78 % de filleuls en famille monoparentale

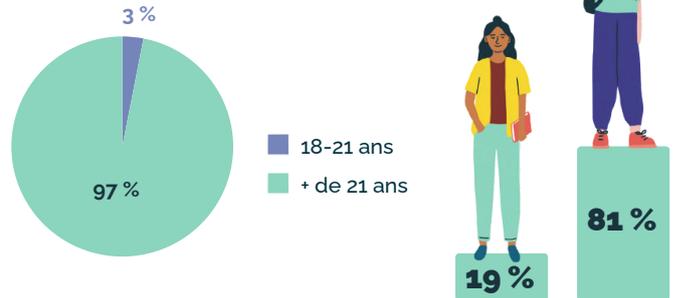
10 % de filleuls vivant en famille avec mesure éducative



39 % de filleuls confiés avec mesure de placement*

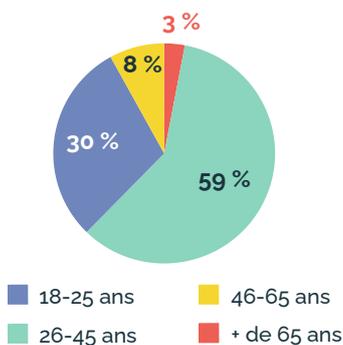


9 % de filleuls devenus autonomes après mesure de placement



PROFILS DES PARRAINS-MARRAINES

Âge

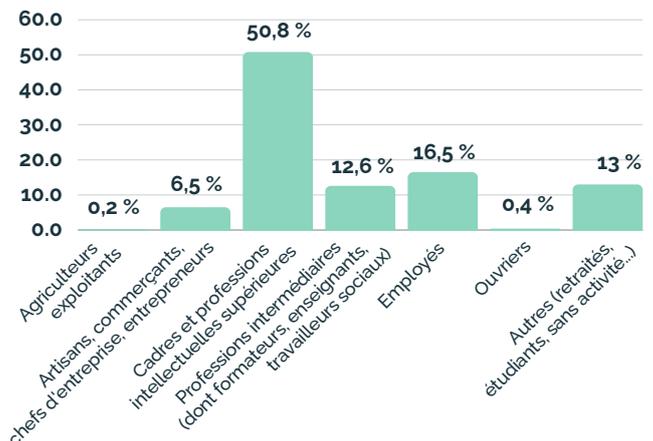


Genre



Âge moyen = 43 ans

Catégorie socio-professionnelle



LE MENTORAT PPM

Soutien ponctuel d'un jeune par un bénévole dans un projet défini (académique, professionnel, sportif ou entrée dans la vie d'adulte)

Le **mentorat PPM** repose sur l'accompagnement de jeunes en quête de repères dans la **réalisation d'un objectif concret et adapté à leurs besoins spécifiques** : insertion professionnelle, challenge sportif, parcours académique ou entrée dans la vie d'adulte.

Vecteur de réinsertion, le mentorat favorise **l'autonomie et la (re)mobilisation des jeunes** en leur offrant le coup de pouce nécessaire pour avancer plus confiants dans leur parcours. Grâce aux conseils et à l'écoute de leur mentor, ils bénéficient d'un **soutien moral essentiel pour atteindre leurs objectifs** et redevenir acteurs de leurs projets.

Parcours académique

Le mentor apporte son soutien dans une étape clé du parcours académique du jeune (orientation scolaire, préparation d'un examen ou concours, maîtrise de la langue française en vue d'un examen...)

Insertion professionnelle

Le mentor accompagne et conseille le jeune dans son parcours professionnel (recherche de stage / alternance / emploi, rédaction de CV / LM, préparation aux entretiens...)

EN BREF

- Filles de 14 à 25 ans*
- Engagement de 6 mois
- 1 à 2 rencontres / mois
- 100 % en présentiel

*L'âge des filleul varie en fonction des publics couverts par l'antenne et de ses partenaires locaux

Entrée dans la vie d'adulte

Le mentor offre au jeune un coup de pouce dans sa sortie des dispositifs de protection de l'enfance (accès aux dispositifs de droit commun, démarches administratives, recherche d'un logement, gestion du stress...)

ZOOM : Le mentorat par le sport

Le mentor aide un jeune à se remobiliser grâce à la **préparation d'un challenge sportif** (course, trail...) porté par l'association. Pendant plusieurs mois, mentor et filleul s'entraînent régulièrement en binôme, mais aussi en collectif, avec les autres jeunes et mentors qui participeront avec eux à la course.

En pratiquant une **activité sportive régulière**, le jeune décomprime et peut valoriser ses efforts en constatant sa progression au fil des entraînements. Le mentorat sportif lui permet de découvrir les valeurs du sport et de développer de **nouveaux cercles sociaux** autour de ce projet.



[voir la vidéo](#)





BIENFAITS DU MENTORAT

Développement des compétences psychosociales

Amélioration des relations à soi et aux autres.

Développement de la confiance en soi

Grâce au soutien et à l'expertise de leur mentor, les jeunes disposent de nouvelles ressources leur permettant de se sentir plus légitimes et mieux armés pour atteindre leur objectif.

Remobilisation & réinsertion

Vecteur de lutte contre le décrochage, le mentorat permet aux jeunes de sortir de chez eux, de se remotiver et de devenir acteurs de leurs projets d'insertion.

Sentiment d'être soutenu dans ses projets

Les mentors accompagnent, conseillent et encouragent leurs filleuls à chaque étape pour les aider au mieux dans leur projet.

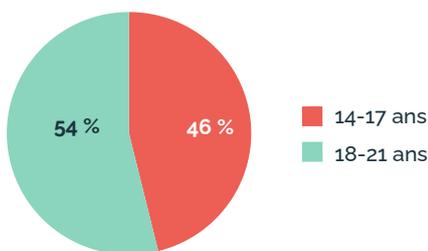
Facilitation du parcours scolaire et d'insertion

75 % des professionnels de l'ASE considèrent que les bénévoles contribuent fortement au parcours scolaire et à l'insertion professionnelles des jeunes.*

*Source : étude d'impact social 2022 de Parrains Par Mille

PROFILS DES FILLEULS

Âge

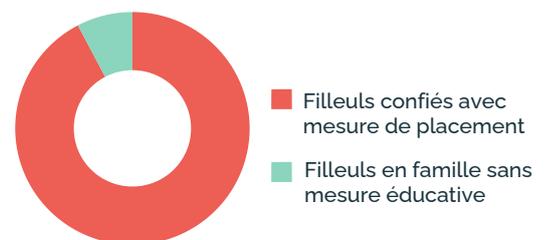


Âge moyen = 18 ans

Genre

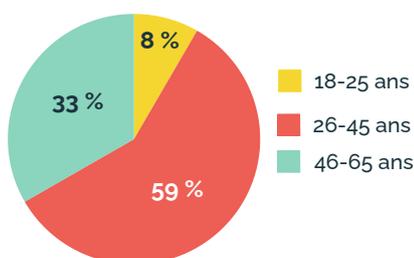


Environnement des filleuls



PROFILS DES MENTORS

Âge

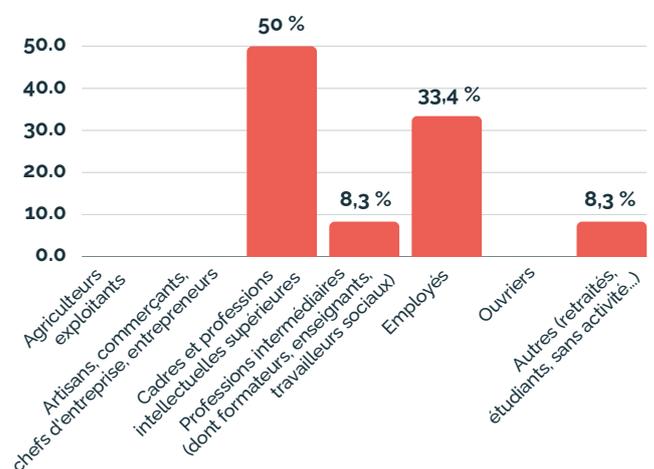


Âge moyen = 40 ans

Genre



Catégorie socio-professionnelle



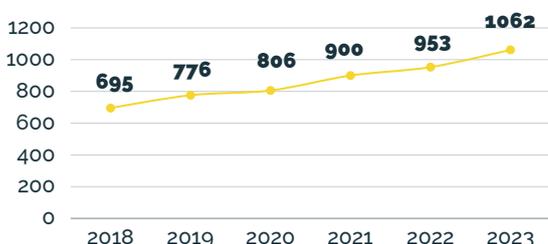
BILAN NATIONAL 2023



1062 binômes accompagnés	1049 parrainages
	13 mentorats

302 nouveaux binômes formés	289 parrainages
	13 mentorats

Nombre de binômes accompagnés

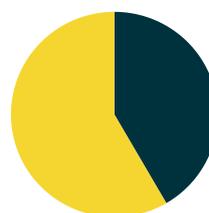


Environnement des filleuls

58,4 %
avec un parcours en protection de l'enfance

dont 68 % avec une mesure de placement

et 16 % devenus autonomes après une mesure de placement



41,6 %
en prévention (familles sans mesure)

dont 76 % en famille monoparentale

	TOTAL	ÎLE-DE-FRANCE						
		PPM 75	PPM 77*	PPM 78	PPM 92	PPM 93	PPM 94	PPM 95
NOMBRE TOTAL DE BINÔMES ACCOMPAGNÉS EN 2023	1062	353	7	23	73	114	57	14
Nombre de parrainages accompagnés en 2023	1049	353	7	22	72	112	57	14
dont nouveaux parrainages mis en place en 2023	289	69	1	16	27	31	12	1
Nombre de mentorats accompagnés en 2023	13	0	0	1	1	2	0	0
dont nouveaux mentorats mis en place en 2023	13	0	0	1	1	2	0	0
Nombre de filleuls en famille sans mesure éducative	442	177	5	8	35	11	17	3
dont filleuls vivant en famille monoparentale	338	155	4	7	24	5	16	3
Nombre de filleuls en famille avec mesure éducative**	99	36	0	4	9	1	0	0
Nombre de filleuls confiés avec mesure de placement***	423	87	2	11	26	80	34	11
Nombre de filleuls autonomes après mesure de placement	98	53	0	0	3	22	6	0
Nombre de filleuls mineurs non accompagnés (MNA)	344	122	0	0	13	90	24	1
Nombre de filleuls en situation de handicap	17	1	0	1	0	0	0	0
Nombre de fins de parrainage-mentorat	129	38	0	4	16	8	4	0

*Antennes de moins de 18 mois

** AEMO, AED...*** Filleuls vivant en institution / MECS / Village d'enfants / Famille d'accueil / Appartement de semi-autonomie / Hôtel / FJT...

16antennes
départementales**4**nouvelles antennes
ouvertes en 2023**39**salarié.es
au 31/12/2023**13**bénévoles antennes
(hors parrains-mentors)**ZOOM : L'activité des nouvelles antennes**

	PPM 29	PPM 04	PPM 05	PPM 06
Nombre de bénévoles validés au 31/12/2023	16	14	4	21
Nombre de RDV partenaires organisés en 2023	16	34	14	30

PAYS DE LA LOIRE					PACA				SIÈGE****
PPM 53	PPM 49	PPM 53	PPM 29*	PPM 40*	PPM 04*	PPM 06*	PPM 73	PPM 30	
158	94	32	6	3	5	1	75	12	35
158	94	32	6	3	4	1	67	12	35
35	21	17	6	0	4	1	44	4	0
0	0	0	0	0	1	0	8	0	0
0	0	0	0	0	1	0	8	0	0
74	36	2	0	3	1	1	33	11	25
59	25	0	0	0	1	0	18	5	16
18	14	8	0	0	0	0	6	0	3
58	39	22	6	0	4	0	36	1	6
8	5	0	0	0	0	0	0	0	1
43	15	6	4	0	4	0	14	1	7
9	2	0	0	0	0	0	4	0	0
15	12	7	0	0	0	0	20	0	5

**** Parrainages accompagnés par le siège à la suite de fermetures d'antennes bénévoles en 2019, 2020 et 2023.

DES ANTENNES DYNAMIQUES

Parrains Par Mille remercie chaleureusement les équipes salariées et bénévoles des antennes PPM pour leur dynamisme et leur mobilisation exceptionnelle en 2023. Soutenues par le siège de PPM, elles ont redoublé de créativité et ont multiplié les actions de sensibilisation et de communication afin de renforcer leur visibilité à l'échelle départementale, mobiliser de nouveaux bénévoles et développer leur réseau de partenaires.

Les antennes se saisissent des nouvelles ressources mises régulièrement à leur disposition et développent progressivement leur autonomie grâce à la mise en place d'initiatives dédiées et adaptées aux besoins de leurs territoires.

Un réseau inter-antennes dynamique

L'écosystème PPM repose sur l'expertise d'équipes pluridisciplinaires évoluant au sein d'un environnement de travail collaboratif constant à l'échelle régionale et nationale.

- 10 Responsables / référentes d'antenne
- 18 Chargé.e.s de parrainages-mentorats
- 3 Référents thématiques (ASE et handicap)
- 4 Psychologues



ACTIONS DE COMMUNICATION & MOBILISATION DE BÉNÉVOLES

+ de **60**

apparitions
dans les médias

64

événements de
mobilisation de bénévoles

12

réunions d'information
en visio

5

expositions photos
"Histoires de parrainages"



DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX DE PARTENAIRES LOCAUX

320 partenaires sociaux
& institutionnels

33 événements
organisés auprès
de partenaires



L'ANIMATIONS DES COMMUNAUTÉS PPM LOCALES

61

actions collectives
à destination de
la communauté PPM

Fêtes annuelles, apéros des bénévoles, sorties collectives, événements culturels, activités sportives ou de loisirs, pique-niques, estivales, projet vacances, ateliers pour les familles... comme chaque année, les antennes PPM ont organisé de **multiples événements et temps collectifs** afin d'animer les communautés de bénévoles, familles et filleuls PPM.



ZOOM : Projet vacances - 9e édition

Cet été, **30 familles (123 participants, dont 79 enfants)** de 9 antennes PPM ont pu profiter d'une semaine de vacances à la campagne, à la mer ou à la montagne pour souffler, s'amuser et se ressourcer. Une véritable bouffée d'oxygène qui a permis aux familles et filleuls de renforcer leurs liens et de partager des moments inoubliables.

Un grand merci à notre partenaire : Je pars, tu pars, il part.



"Ensemble,
contribuons
aux vacances
pour tous !"



UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE PAR LE SIÈGE DE PPM

Le **siège de PPM** se tient à la disposition des antennes pour les **accompagner dans la mise en place de leurs actions de développement à l'échelle locale**.

À travers **la formation continue des équipes**, la mise à disposition **d'outils de gestion** et de **supports de communication**, ainsi qu'un accompagnement quotidien sur le **développement** et **les relations avec les médias ou les entreprises**, l'équipe du siège de PPM fournit aux antennes les éléments stratégiques dont elles ont besoin pour déployer leurs actions dans leur territoire d'implantation. Le siège de PPM joue ainsi un rôle de chef d'orchestre afin de guider les équipes locales et étendre leurs compétences au-delà de leur expertise de terrain.



ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ANTENNES À CHAQUE ÉTAPE

Soutien dans l'implantation des nouvelles antennes

- Prise de contact avec les départements
- Recrutement et formation des nouveaux salariés
- Recherche de financements et suivi des relations
- Organisation des événements clés / conférences de presse
- Déclinaison des supports de communication



Accompagnement de la croissance des antennes

- Pilotage de l'activité et des besoins des antennes
- Animation et formation des antennes (journées inter-antennes, chantiers de maturité...)
- Amélioration des outils de suivi des binômes et de formation des bénévoles
- Stratégies & supports de communication adaptés à chaque territoire
- Accompagnement des relations et projets avec les partenaires
- Recherche de financements complémentaires
- Soutien RH, juridique et administratif



ZOOM : La journée des antennes 2023

Cette année encore, le siège de PPM a réuni l'ensemble des équipes autour d'un temps de partage et de formation spécialement conçu pour renforcer la communauté des antennes PPM. En 2023, la rencontre a été organisée en Savoie le temps de deux journées.

Au programme : fresque du climat, activités de cohésion d'équipe. L'occasion d'enrichir les pratiques, de sensibiliser les équipes aux enjeux de demain et d'apprendre à mieux se connaître.



UN SOUTIEN PRÉCIEUX DE NOS PARTENAIRES

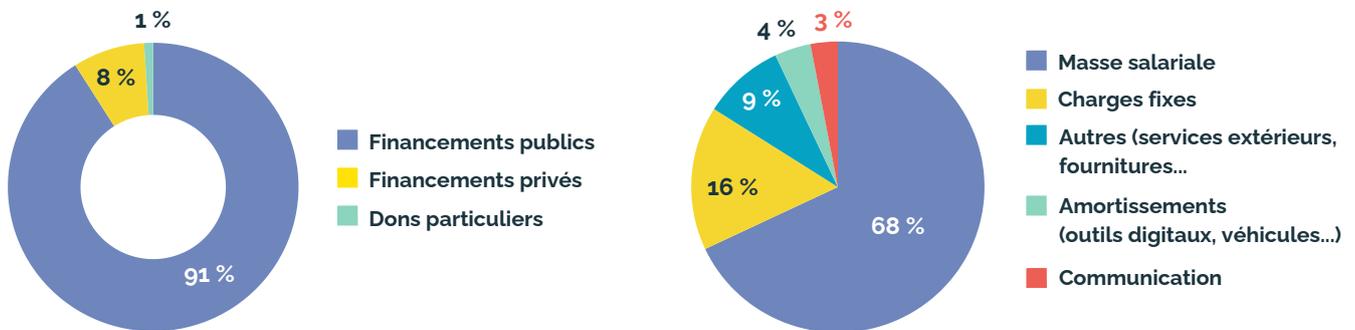
PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES PRIVÉS



NOTRE BUDGET 2023



GROUPE SOS

Depuis 2009, Parrains Par Mille est une association du Groupe SOS

Entreprendre au profit de tous

Le Groupe SOS, fondé en 1984 pendant les « années sida », est un acteur associatif majeur de la cohésion sociale, en France et dans le monde. Le Groupe SOS intervient principalement dans les champs de la solidarité, de la jeunesse, de la santé et des seniors, en gérant des établissements destinés aux personnes marginalisées, ainsi que des crèches, hôpitaux et Ehpad associatifs ouverts à toutes et tous, guidé par la conviction que ces domaines ne doivent pas être motivés par le profit.

Conscient que les exclusions prennent diverses formes, le Groupe SOS agit également dans les domaines de la transition écologique, des exclusions territoriales, des commerces durables et de la culture pour toutes et tous. Le Groupe SOS occupe également une position de premier plan dans le domaine de l'insertion par l'emploi. Il offre une opportunité aux personnes en situation de précarité en leur permettant d'accéder à un contrat ou à une formation au sein de ses structures.

Fort de 22 000 salarié·e·s et de son expertise de terrain, le Groupe SOS prend régulièrement position sur des sujets sociaux et environnementaux. Il n'existe pas, à ce stade, d'associations comparables en termes de taille, de portée et de diversité d'interventions.

PPM PRÉPARE DEMAIN

STRUCTURATION DU RÉSEAU INTER-ANTENNES PPM

Chaque antenne, dotée d'un important ancrage local, s'inscrit dans un environnement de travail collaboratif constant avec les différentes équipes réparties sur le territoire national, ainsi qu'avec le siège PPM. Toutes ces interactions forment un cercle vertueux indispensable à une action de qualité : partage des bonnes pratiques, mutualisation des ressources, mise en place de méthodologies, digitalisation des outils de suivi et de formation des bénévoles... Des évaluations internes sont aussi réalisées afin d'estimer les pratiques et les compétences de chacun, de déterminer de nouveaux objectifs et de préparer au mieux demain.



UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Des référents thématiques

Au sein des antennes PPM, **3 experts thématiques** (protection de l'enfance et handicap) sont présents et disponibles pour les équipes. Ils forment chaque salarié à l'accompagnement spécifique de ces publics et mettent à disposition leur savoir-faire et expérience.

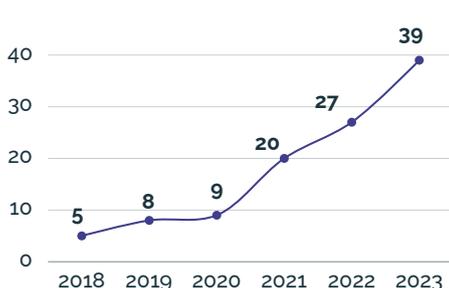
Un pôle psy

Les équipes des antennes PPM peuvent également compter sur l'expertise du pôle psy composé de **4 psychologues expérimentées** qui interviennent en renfort pour mener les seconds rendez-vous avec les bénévoles et accompagner les situations sensibles pouvant intervenir au cours des parrainages et des mentorats.

Une formation continue des antennes

Outre la formation d'intégration des nouveaux salariés, des formations obligatoires sont régulièrement dispensées aux salariés PPM. Cette formation continue permet de garantir une connaissance poussée tout en harmonisant nos pratiques, d'assurer un accompagnement de qualité tant pour les bénévoles que pour les familles/jeunes et de maintenir un environnement sûr et sécurisé pour tous nos filleuls.

Nombre de salariés



39
salariés au
31/12/2023

36,1
ETP au
31/12/2023

2
mécénats de
compétences

13
bénévoles
antennes



POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE NOS ACTIONS

En 2024, PPM va poursuivre l'animation et la dynamisation de son réseau d'antennes, tout en accompagnant le lancement et l'installation des antennes PPM récemment implantées. L'association reste guidée à la fois par son ambition de déploiement du parrainage et du mentorat, ainsi que son changement d'échelle, tout en conservant ses priorités relatives à la qualité de l'accompagnement des binômes et à la formation continue de ses équipes.

L'accent sera porté sur l'ouverture de nouvelles antennes PPM dans des territoires dépourvus d'association de parrainage et de mentorat de proximité, ainsi que sur le renforcement du cadre sécurisant du parrainage par un contrôle renforcé des antécédents des bénévoles, conformément aux dispositions des décrets du 16 février 2024.



ZOOM : le nouveau cadre juridique du parrainage-mentorat

En inscrivant le parrainage et le mentorat au sein du Code de l'action sociale et des familles (art. L221-2-6 du CASF), la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants a consacré le caractère essentiel de ces actions et officialisé leur inscription dans le dispositif de droit commun de protection de l'enfance.

Deux ans plus tard, PPM se réjouit de la publication des décrets d'application de la loi du 7 février 2022 sur le parrainage et du mentorat, qui viennent préciser le cadre de mise en œuvre de ces actions ainsi que les rôles et obligations de chaque partie prenante.

Conformément à cette loi, les deux décrets rappellent **l'intervention à titre principal des associations pour la mise en œuvre des actions de parrainage et de mentorat**.

Le rôle des **Conseils départementaux** est **essentiel** dans cette mise en application, ces derniers étant responsables de l'habilitation des associations de parrainage et de mentorat sur leur territoire.

Après avoir pris part activement au processus de rédaction de la loi de 2022 et des décrets d'application de 2024, nous espérons que de nouveaux départements s'engageront à nos côtés pour donner toute sa force à ce nouveau dispositif de protection de l'enfance.





ppm **Parrains
Par Mille**
GroupesOS



Siège de Parrains Par Mille

31, rue Planchat - 75020 Paris

01 40 02 02 05

info@ppm-asso.org

www.ppm-asso.org

